

# Un cartel de négociation au collégial : solidariser nos luttes enseignantes

**Marjolaine Perreault**  
Attachée de presse CSQ

**Jean-Marie Bergeron**  
Vice-président aux communications, FAC

La Fédération des enseignantes et enseignants de cégep (FEC-CSQ) et la Fédération autonome du collégial (FAC), qui regroupent des enseignantes et des enseignants de 24 cégeps répartis sur l'ensemble du territoire québécois, ont annoncé, le 14 décembre dernier, la création d'une nouvelle alliance de négociation. En effet, les membres de la FAC et de la FEC-CSQ ont donné à leur bureau de direction respectif, le mandat de procéder à la mise en place d'une structure de négociation commune qui permettra de regrouper leurs forces syndicales enseignantes et de promouvoir leurs revendications dans le cadre de la négociation de leurs conditions de travail. « Nous sommes convaincus que cette alliance permettra de développer un nouvel esprit de solidarité et, surtout, d'établir le rapport de force nécessaire afin de mener à bien la négociation de notre convention collective », de souligner les présidents de la FAC, Alain Dion, et de la FEC, Réginald Sorel.

Comme le mouvement syndical subit depuis plusieurs mois des attaques en règle de la part du gouvernement Charest, il appert, pour les membres de nos organisations, que l'heure est à l'union et à la mobilisation la plus large et la plus solide possible.

### Vers des moyens d'action plus lourds

Au sujet de la négociation du secteur collégial, la FAC et la FEC-CSQ, qui ont présenté leurs demandes depuis maintenant plus d'un an, considèrent que le temps est désormais venu pour

le gouvernement de négocier. Pour les présidents de la FAC et de la FEC-CSQ, le message est on ne peut plus clair :

« Assez de toute cette perte de temps à des tables de négociation qui traînent en longueur. Assez de tout ce verbiage de la part de la partie patronale. Les professeurs de cégep sont tout à fait légitimés d'exiger une véritable négociation. Nous mettrons donc nos forces enseignantes en marche dès l'hiver prochain en nous dotant d'un plan d'action commun. Le dépôt des demandes patronales du printemps dernier et les changements appréhendés à la suite du Forum sur l'avenir de l'enseignement collégial par le ministre de l'Éducation, Pierre Reid, nous font craindre que la partie patronale rogne une fois de plus dans nos conditions de travail. Certes, nous résisterons à de telles visées qui sont beaucoup plus près d'une vision néolibérale de l'enseignement supérieur que d'une volonté d'améliorer la qualité des services d'enseignement rendus aux étudiantes et aux étudiants du Québec. »

### Un mandat de négociation à la CSQ

En plus de créer un cartel de négociation sectoriel avec la FEC, la FAC a également confié le mandat de négociation des objets de table centrale à la CSQ. Rappelons qu'en décembre 2003, la CSQ déposait, en Front commun, les demandes syndicales qui touchaient les droits parentaux, la retraite, la conciliation travail et famille, les assurances et les disparités régionales. Sur la question des salaires, la demande consiste en une augmentation de 12,5 %



PAUL CHAMBERLAND

Les présidents de la FEC, Réginald Sorel, de la CSQ, Réjean Parent, et de la FAC, Alain Dion.

sur trois ans, visant à protéger notre pouvoir d'achat, à participer aux fruits de la croissance économique et à mettre un terme à la détérioration de nos revenus. Ces demandes rejoignent parfaitement les orientations des membres de la FAC.

En juin 2004, le gouvernement a répondu avec une offre d'augmentation de salaire de 6 % sur une période de six ans, débutant par une hausse de 2 % au 1<sup>er</sup> avril 2006. C'est donc dire que le gouvernement n'offre aucune augmentation salariale pour près de trois ans, alors qu'il propose une convention collective de six ans. Sur toutes les autres questions, l'offre gouvernementale reste incomplète, vague et inacceptable et la CSQ l'a rejetée le 10 septembre 2004.

Autant à la FAC qu'à la FEC-CSQ, c'est donc avec enthousiasme et détermination que les membres ont choisi de s'engager dans la voie de la solidarité des luttes enseignantes.